

N° _____/MINFI/ITIE/GPA

Yaoundé le 09 septembre 2025

TERMES DE RÉFÉRENCE

Sensibilisation à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) sur un projet minier lors de l'inauguration par le Premier Ministre

Période : du XXX au XXX 2025 [à déterminer par les services compétents du MINMIDT]

Lieu : [À déterminer par les services compétents du MINMIDT]

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) du Gouvernement du Cameroun met un accent particulier sur la diversification économique, notamment à travers le développement du secteur minier. Cette évolution doit impérativement s'accompagner d'une gestion transparente et responsable des ressources extractives, en particulier pour les communautés locales qui en subiront les conséquences directes.

Dans ce contexte, les rapports de l'ITIE, qui documentent les paiements effectués par les entreprises minières et les bénéfices pour les populations locales, sont d'une importance capitale pour garantir cette transparence. À l'approche de la validation à mi-parcours du Cameroun pour l'ITIE, il est primordial de renforcer la sensibilisation locale afin d'assurer une meilleure compréhension des enjeux liés à l'exploitation minière. Ces actions de sensibilisation visent à :

1. Renforcer la compréhension des communautés locales sur le fonctionnement du mécanisme ITIE, ses avantages et son rôle clé dans la transparence des secteurs miniers, pétroliers et gaziers.
2. Encourager la participation active des riverains dans le processus de gouvernance des ressources extractives, afin qu'ils puissent exiger des retombées économiques positives et durables.

Le projet minier [**Nom du projet minier à préciser**], qui sera inauguré par le Premier ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur DION NGUTE, le [**Date à préciser**] **septembre 2025** à [**Nom de la localité à préciser**], représente une étape stratégique pour le secteur minier du pays. Cette inauguration est l'occasion de valoriser l'engagement du Gouvernement. Il convient de rappeler que l'ITIE joue un rôle fondamental en renforçant la confiance des citoyens, des investisseurs et des autres parties prenantes. Il est donc impératif d'intégrer une sensibilisation ITIE durant cet événement pour promouvoir la transparence et la responsabilisation des acteurs du secteur extractif.

II. OBJECTIFS DE L'ACTIVITÉ

L'objectif principal de cette activité est de sensibiliser le public, les autorités et les acteurs du secteur minier sur l'importance de la transparence dans la gestion des ressources extractives. L'accent sera mis sur le rôle de l'ITIE dans la gouvernance du secteur minier et les avantages pour les populations locales.

Objectifs spécifiques :

- **Mettre en avant** l'importance de l'ITIE dans le secteur minier en soulignant les bénéfices de la transparence pour les communautés locales et la nation dans son ensemble.
- **Sensibiliser les acteurs locaux** et les autorités sur les mécanismes de transparence en place pour ce projet minier, en insistant sur la responsabilité et la bonne gestion des ressources naturelles.
- **Renforcer la visibilité de l'ITIE** lors de l'inauguration pour positionner l'Initiative comme un pilier incontournable de la gouvernance minière.
- **Rassurer les populations locales** sur l'engagement du Gouvernement et des parties prenantes pour une gestion transparente et équitable des ressources extractives.

III. CIBLES DE L'ACTIVITÉ

Les principales cibles de cette activité de sensibilisation sont :

- **Les autorités gouvernementales**, y compris le Premier ministre, les ministres, les autorités locales, et les membres du Comité ITIE.
- **Les communautés locales**, qui bénéficieront directement des retombées du projet minier.
- **Les acteurs du secteur minier**, y compris les investisseurs, les entreprises, et les partenaires au développement.
- **Le grand public**, en particulier ceux présents lors de l'inauguration.

IV. ACTIVITÉS PRÉVUES

Pour atteindre les objectifs de sensibilisation, plusieurs actions concrètes seront mises en œuvre lors de l'inauguration :

1. Discours des hautes autorités :

- **Premier ministre** : Dans son discours, le Premier ministre soulignera l'engagement du Gouvernement en matière de transparence et de gestion responsable des ressources minières. L'ITIE y sera mentionnée comme un mécanisme essentiel pour assurer cette gouvernance.
- **Président/Vice-président du Comité ITIE** : Un discours dédié mettra en avant l'importance de l'ITIE et des rapports ITIE, ses actions concrètes, et ses bénéfices pour les communautés locales.

2. Distribution de supports de communication : plusieurs hôtesses ITIE distribueront des flyers explicatifs sur les actions de l'ITIE et d'autres supports de communication.

3. Création d'un carré ITIE : Un carré composé de 100 personnes sera formé derrière une banderole arborant le message : *“L'ITIE garantit que les communautés locales bénéficient des retombées économiques des projets extractifs et que leurs préoccupations sont prises en compte”*.

4. Visite du site du projet minier

5. Présence de l'équipe du Comité ITIE : Une équipe du Comité ITIE sera présente pour superviser l'action de sensibilisation et recueillir des retours sur les perceptions de la transparence auprès des populations locales.

V. MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

L'organisation de cette activité repose sur une coordination entre le Comité ITIE, le Ministère des Finances, le Ministère en charge des Mines, les services compétents du Gouvernement, ainsi que les autres parties prenantes impliquées dans l'inauguration.

Les étapes suivantes sont prévues :

- Pré-repérage avec le MINJEC
- Prise de contact avec les autorités [MINMIDT, MINFI, PM] pour la prise en compte de l'ITIE dans les discours.
- Demande au SP/ITIE des supports de communication et coordination avec les hôtesses pour la distribution.
- Installation du carré et hôtesses ITIE et coordination avec les hôtesses pour la distribution pour la distribution des supports de communication.
- Supervision par l'équipe ITIE pendant l'événement et suivi des actions de sensibilisation.

VI. RESSOURCES NÉCESSAIRES

Ressources humaines :

- Carré ITIE incluant des hôtesses [100] pour la distribution des supports de communication.
- Équipe du Comité ITIE pour l'encadrement et la supervision.

Ressources matérielles :

- Supports de communication [gadgets (Tee-shirt, casquettes, parapluie), flyer, plaquettes données ITIE 2022]
- Logo ITIE sur les banderoles de l'activité ;
- Une banderole pour le carré ITIE.
- Logistique nécessaire (véhicule de transport, etc.).

VII. ÉVALUATION ET SUIVI

L'évaluation de l'impact de l'activité de sensibilisation comprendra :

- **Feedback** : Collecte des avis des autorités gouvernementales et des acteurs du secteur minier par le cameraman.

VIII. MESSAGE À VÉHICULER

Message clé à valider par le Président du GPA :

1. « La transparence vous permet de connaître vos droits et met en lumière les minerais de vos localités ».
2. « L'ITIE garantit que les communautés locales bénéficient des retombées économiques des projets extractifs et que leurs préoccupations sont prises en compte. »

Ces éléments peuvent être enrichis par la présence d'indicateurs d'activités (*nombre de flyers distribués, nombre de participants au carré ITIE, etc.*) et par des livrables tels que des rapports de sensibilisation, une analyse de la visibilité de l'ITIE dans les discours, et des retours des autorités et des communautés locales.

IX. ÉQUIPE D'ENCADREMENT

1. Équipe chargée du pré-repérage et de l'encadrement de la sensibilisation

Membres du Comité du GPA :

- **Dr Blasius NGOME**, société civile au Comité ITIE- Chef de mission
- **Mme Jessica LENGHA ABEGA**, Représentant ADDAX au Comité ITIE
- **M. Jules WACK MBALLA**, Entreprises au Comité ITIE
- **M. Eric ETOGA**, Société civile au Comité ITIE

Membres du Secrétariat du GPA :

- **Mme Corinne AHOUBE**, Responsable de la Communication Comité ITIE
- **M. Michel BISSOU**, cadre au sein du Secrétariat du GPA

Personnes ressources externes :

- **01 cameraman de la Celcom MINMIDT**
- **01 Photographe de la Celcom MINMIDT**

NB : Afin d'éviter le double paiement, les personnes financées par le budget du MINMIDT ne seront pas prises en charge par le budget de l'ITIE.

LE PRESIDENT GPA



Dr. Blasius Ngome Ph.D.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
PAIX – TRAVAIL – PATRIE

MINISTÈRE DES FINANCES

COMITE ITIE

Secrétariat Permanent

Tél/Fax : (237) 222 22 08 67

E-mail : secretariatitiecmr@gmail.com

BP : Yaoundé



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work – Fatherland

MINISTRY OF FINANCE

EITI COMMITTEE

N° _____/MINFI/ITIE/SP/GPA

Yaoundé,

NOTE

À/to

MONSIEUR LE MINISTRE DES FINANCES,
Président du Comité ITIE

**S/c Monsieur le Ministre des Mines, de
l'Industrie et du Développement Technologique**
Vice-Président du Comité ITIE
Yaoundé

Réf. :

Objet :

Nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que depuis la mise en place du Groupe de travail dédié à la communication ITIE par votre décision officielle du 13 AOUT2025, nous vous avons transmis à ce jour trois dossiers assortis de projets de budget réalistes et raisonnables :

1. Sensibilisation ITIE lors de l'inauguration de la mine d'exploitation industrielle de fer de Grand Zambé le lundi 15 septembre, activité reportée par le Premier Ministre au lundi 22 septembre 2025 ; dossier transmis au MINMIDT, vice-président du Comité ITIE avec copie à Mme le SP/ITIE, le 09 septembre 2025 pour suite de la procédure à l'endroit du MINFI (Annexe 1)

Nous restons attentifs à vos instructions.

LE PRESIDENT DU GPA

